

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 24 JUIN 2025 – 19 h

Etaients présents	M. LAVENKA, M. JEUNEMAITRE, Mme CANAPI, M. PATRON, M. MARCHAND, Mme BAALI-CHERIF, M. PERRINO, Mme RAMEAUX, Mme ROUYEYRE, Mme MARTIN, Mme CAMUSET, M. GAUFILLIER, M. DEMAISON, Mme SPARACINO, M. VAUVRE, M. ROUSSEAU, M. GRAJQEVCI, M. RAFIK, Mme HOTIN-LETANG, M. BOUDIGNAT, Mme PETROFFE, M. DELVAUX, M. HAMMOUMI
Excusé(s) représenté(s)	Mme PRADOUX, adjointe, par Mme CANAPI M. BENECH, conseiller municipal, par M. MARCHAND M. JIBRIL, conseiller municipal, par Mme BAALI-CHERIF M. PERCHERON, conseiller municipal, par M. GAUFILLIER Mme OCANA, conseillère municipale, par M. LAVENKA Mme MAHIEU, conseillère municipale, par M. JEUNEMAITRE Mme DAMEME, conseillère municipale, par M. PATRON Mme ENAMA, conseillère municipale, par M. GRAJQEVCI Mme MORIN, conseillère municipale, par M. PERRINO Mme PINEAU-LUMONI, conseillère municipale, par Mme PETROFFE
Excusé(s) non Représenté(s)	/
Absent(s)	/
Secrétaire de séance :	M. JEUNEMAITRE

. Nombre de Conseillers en exercice :	33.
. Nombre de Conseillers présents :	23.
. Nombre de Conseiller(s) représenté(s) :	10.
. Nombre de Conseiller(s) excusé(s) non représenté(s) :	0.
. Nombre de Conseiller(s) absent(s) :	0.
. Date de la convocation : 18.06.2025	

Délibération n°2025.28 : Motion d'opposition – projet de parc éolien sur le territoire de la commune de la Saulsothe dans l'Aube (opposition de la Ville de Provins) – **approuvée à l'unanimité**

Délibération n°2025.29 : Compte rendu des délégations du Conseil Municipal exercées par le Maire – **Le Conseil Municipal prend acte.**

Délibération n°2025.30 : Tableau des effectifs - modificatif - **approuvée à l'unanimité**

Délibération n°2025.31 : Maison Sport Santé du Provinois : convention Ville de Provins / Communauté de Communes du Provinois – **approuvée à l'unanimité**

Délibération n°2025.32 : Avancement de grade des fonctionnaire territoriaux – détermination du taux de promotion – **approuvée à l'unanimité**

Délibération n°2025.33 : Prestations scolaires – Tarifs à compter du 1^{er} septembre 2025 – **approuvée à l'unanimité**

Délibération n°2025.34 : Transfert de propriété Education Nationale / Ville de Provins – **approuvée à l'unanimité**

Délibération n°2025.35 : Subvention exceptionnelle « Ecole élémentaire de la Voulzie » - **approuvée à l'unanimité**

Délibération n°2025.36 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à une association sportive dans le cadre du « Soutien aux activités associatives » – **approuvée à l'unanimité**

Délibération n°2025.37 : Maison Sport Santé du Provinois – Règlement intérieur – **approuvée à l'unanimité**

Délibération n°2025.38 : Mutuelle communale – démarche de mise en place - **approuvée à l'unanimité**

Délibération n°2025.39 : Tarifs pour les structures multi-accueil « crèche d'Emilie, crèche municipale, micro-crèche de Champbenoist » applicables à compter du 11 août 2025 - **approuvée à l'unanimité**

Délibération n°2025.40 : Convention d'intervention foncière entre la Ville de Provins et l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPF) - **approuvée à l'unanimité**

Délibération n°2025.41 : Dénomination d'un jardin public - **approuvée à l'unanimité**

Délibération n°2025.42 : Incorporation d'un bien sans maître dans le domaine communal – parcelle AS n°402 – 16 bis avenue du Général de Gaulle – 77160 PROVINS - **approuvée à l'unanimité**

Délibération n°2025.43 : Ensemble bâti « Hameau Saint-Syllas » - intégration de voies de desserte dans le domaine public routier communal par transfert d'office - **approuvée à l'unanimité**

Délibération n°2025.44 : Admission en non-valeur de produits irrécouvrables ou effacement de dettes - **approuvée à l'unanimité**

Délibération n°2025.45 : Vente d'un bien immobilier situé 30 rue d'Esternay à Provins, cadastré AK n°139 - **approuvée à l'unanimité**

Délibération n°2025.46 : Tarifs fête de la Niflette et marché de Noël – modificatif - **approuvée à l'unanimité**

Délibération n°2025.47 : Echange immobilier entre le Centre Hospitalier Léon Binet (CHLB) et la Ville de Provins - **approuvée à l'unanimité**

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le Conseil Municipal, est affichée à la mairie. Elle est publiée sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

Provins, le 25.06.2025

Date de mise en ligne sur le site internet : le 26.06.2025